

CAR

Une carrière après la recherche !

Chaque année, des chercheurs de l'Inserm quittent la paillasse et se tournent vers des métiers dits d'accompagnement de la recherche. Cette évolution de carrière nécessite un suivi sur mesure, assuré par la commission *ad hoc* d'accompagnement à la recherche (CAR). Entretien avec sa présidente, Ghislaine Filliatreau, directrice de l'Observatoire des sciences et des techniques du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.



© FRANÇOIS GUÉNÉ/INSERM

Science&Santé : Lorsque l'on parle de métiers d'accompagnement de la recherche, on pense généralement aux ingénieurs et techniciens. Les chercheurs sont-ils également concernés ?

Ghislaine Filliatreau : Il est vrai que ce terme est le plus souvent utilisé pour désigner des métiers assurés par des personnels non chercheurs. Mais il existe

aussi un certain nombre de chercheurs qui quittent leur laboratoire et continuent à soutenir la recherche à travers d'autres fonctions plus transversales (chargé d'expertises collectives, adjoint à un directeur d'un institut thématique multi-organisme d'Aviesan, représentant d'organisme à l'étranger, directeur adjoint d'institut, chargé de mission ou coordinateur de programme scientifique...). Ce n'est d'ailleurs pas propre à l'Inserm.



© FRANÇOIS GUÉNÉ/INSERM

Véronique Pancré,
53 ans directrice scientifique
du Cancéropôle Nord-Ouest à Lille

Ce qui me motive dans mon métier, c'est la nouveauté. Immunologiste de formation, après plus de 20 ans de recherche à l'Institut de biologie de Lille, j'ai eu l'opportunité de m'investir dans le projet du Cancéropôle Nord-Ouest. J'ai conservé mes activités de direction d'équipe pendant deux ans avant de me consacrer à plein temps à mes nouvelles fonctions. Et je ne le regrette pas ! Mise en réseau des acteurs

de la cancérologie (chercheurs, cliniciens, industriels...), montage de projets, valorisation des activités de recherche, organisation de colloques... mes missions sont variées et j'apprends sans cesse. Travailler au contact de chercheurs de disciplines et d'horizons divers et les fédérer autour de projets communs me donnent le sentiment de ne pas avoir vraiment quitté la recherche.

S&S : Comment évoluent-ils vers ces métiers ?

G. F. : Il n'y a pas de parcours-type. Ils exercent leur métier de chercheur pendant plusieurs années, avant de décider d'évoluer vers de nouvelles professions. Cela peut se faire de façon progressive, mais certains bifurquent du jour au lendemain ! Il s'agit souvent d'une opportunité, ou d'une sollicitation, liée à une rencontre, au lancement d'une nouvelle structure de recherche, à l'ouverture d'un poste d'attaché scientifique dans une ambassade, etc. Ils se sentent attirés par l'exploration d'une nouvelle activité et découvrent qu'ils peuvent utiliser leurs connaissances scientifiques pour exercer des fonctions de coordination ou de représentation, qui nécessitent à la fois de savoir parler de recherche et de travailler en relation avec des partenaires non

“ Ils se sentent attirés par l'exploration d'une nouvelle activité, ”

scientifiques. Bien souvent, cette première expérience est une réussite et les confirme dans leur choix de réorientation.

S&S : Ces parcours restent toutefois minoritaires, pourquoi avoir créé une commission dédiée ?

G. F. : Ces métiers sont d'une extrême diversité, tout comme leurs activités (mise en œuvre de projets scientifiques lourds, conception d'infrastructures, management d'équipes, animation de sites, production documentaire, valorisation, représentation internationale...) et recouvrent des réalités différentes selon les structures où ils sont exercés : une entité rattachée à l'Inserm, un ministère, une fondation, etc. Or, les critères d'appréciation mis en œuvre dans les commissions scientifiques ne sont pas applicables à ces cas de figure : elles gèrent en effet les chercheurs impliqués dans la réalisation de la recherche et l'évaluation se fait sur leur production (publications, brevets, *start-up*...), qu'on ne retrouvera pas dans des métiers d'accompagnement. Il faut donc une commission capable d'en appréhender la spécificité, à la fois dans l'intérêt des chercheurs et dans celui de la direction de l'Inserm, qui souhaite mieux identifier ces profils aux compétences très larges. La création de la commission était une nécessité partagée.

Ouahid Bakouche,
57 ans, directeur des Affaires institutionnelles, stratégiques et internationales de l'Institut fédératif de recherche sur le handicap (IFRH), à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière

Après un doctorat en cancérologie, j'ai été chercheur pendant 15 ans, à Lyon puis à Paris, avec une expérience de quatre ans comme professeur d'immuno-cancérologie au *Northwestern University and Medical Center* de Chicago. À mon retour en France, l'Inserm m'a proposé de créer un bureau à l'ambassade de France à Washington pour développer des partenariats avec les *National Institutes of Health* (9) et les universités américaines. J'avais 41 ans. J'ai découvert que je pouvais être lié au secteur de la recherche - animer, accompagner, créer du lien... - sans pour autant être au labo. Je travaille aujourd'hui dans le domaine du handicap au sein de l'IFRH, où je structure un réseau international d'entités travaillant sur cette thématique, ainsi que les partenariats public/privé. Là encore,

je suis au cœur des problématiques de recherche tout en ayant le recul nécessaire pour représenter l'Institut auprès des parties prenantes (tutelles, structures gouvernementales, partenaires privés et publics, fondations, mais aussi universités étrangères, réseaux étrangers, OMS, ONU...).

National Institutes of Health

Institutions gouvernementales chargées de la recherche médicale et biomédicale aux États-Unis



© FRANÇOIS GUÉNÉT/INSERM

Sylvie Ledoux,
56 ans, déléguée scientifique de la Fondation Plan Alzheimer à Paris

J'ai mené des recherches pendant près de 15 ans sur la santé des adolescents, et notamment les troubles des conduites alimentaires, au sein de l'unité 169 de l'Inserm à Villejuif. J'ai ensuite rejoint le siège en tant que chargée de mission Pôle santé publique au sein du département de l'Animation et des partenariats scientifiques. J'ai découvert un univers totalement nouveau qui m'a tout de suite enthousiasmée. Puis, au fil des rencontres, je suis arrivée à mon poste actuel. La multiplicité des fonctions, des interlocuteurs et des partenaires me passionne. Du lancement d'appels à projets au suivi administratif et financier, de l'organisation d'événements scientifiques à la création d'un site Web ou d'une application, je mobilise de nombreuses compétences. Le point commun entre toutes ces activités ? Créer du lien et faciliter le travail des équipes de recherche.



© FRANÇOIS GUÉNÉT/INSERM

S&S : Et comment la CAR suit-elle le parcours de ces chercheurs ?

G. F. : Elle apprécie l'activité de ceux qui lui sont affiliés à travers un suivi biennal, en lien avec le département des Ressources humaines de l'Inserm, et assure leur promotion. Au-delà de ces missions statutaires, l'équipe en place depuis 2012 a ouvert un important chantier de cartographie des métiers d'accompagnement de la recherche, avec un double objectif : mieux appréhender la réalité des compétences et des expériences, et pouvoir comparer les chercheurs exerçant les mêmes fonctions, notamment pour mieux travailler dans le cadre des concours. Nous avons ainsi établi une grille de critères d'appréciation, codifié le travail des membres de la CAR qui sont rapporteurs des dossiers présentés par les chercheurs, créé une « typologie » des positions, etc. Cela nous paraît très important pour l'Inserm car les chercheurs affiliés à la CAR forment un vivier de compétences qui, mieux connu, pourra être mieux mobilisé pour servir les besoins de l'Institut. ■

Rubrique réalisée par Alexia Attali

EN CHIFFRES

LA CAR EN CHIFFRES

- 1985 : Décret de création
- 18 membres : 9 chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Inserm élus et 9 membres nommés, issus d'autres instituts de recherche. Ils sont renouvelés tous les 4 ans.
- 3,7 % : Part des chercheurs affiliés à la CAR sur l'ensemble des chercheurs de l'Inserm. 31 % ont plus de 60 ans et 67 % sont des femmes. 30 % sont en poste dans une structure externe à l'Inserm.